



Socle naturel & biodiversité



Autour de la montagne Sainte-Victoire, emblème naturel du Pays d'Aix, les **massifs du Concors, de Régagnas, de l'Étoile, du Garlaban et le Mont Olympe** dessinent les principales limites physiques du territoire du Pays d'Aix au sein de la Métropole.

Fort de son relief accidenté, le Pays d'Aix présente un important réseau hydrographique, dense et complexe, avec de nombreux canaux et ouvrages hydrauliques qui témoignent de la longue histoire de la maîtrise de l'eau en Provence.

Le territoire offre une **mosaïque d'espaces d'une grande diversité floristique et faunistique**, support d'une biodiversité remarquable. Les espaces naturels et agricoles sont prédominants et constituent un atout indéniable pour la qualité du cadre de vie, les richesses écologiques et l'agriculture de demain. Cependant, les différentes activités humaines exercent de nombreuses pressions sur l'ensemble des milieux naturels et agricoles. Différents outils de protection des espaces ont été mis en place et permettent de préserver les principaux secteurs de richesse écologique du territoire d'assurer les continuités écologiques.

1 commune

Pertuis, adhérente à un Parc Naturel Régional (PNR du Luberon) et incluse dans la réserve de biosphère UNESCO Luberon Lure



4

Zones Importantes pour la **Conservation des Oiseaux** (ZICO)

54

Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)



ENJEUX

- Le **maintien et la qualité des espaces naturels et agricoles** dans le respect des équilibres territoriaux.
- La **restauration écologique** des trames vertes et bleues indispensables aux continuités écologiques.
- Le **maintien et la préservation des structures hydrauliques** nécessaires au bon fonctionnement du territoire et à la gestion de la ressource en eau.
- La **lutte contre l'étalement urbain**, le mitage et les pressions anthropiques sur les milieux agricoles et naturels.
- La **préservation de la nature ordinaire et de la nature en ville** pour les services éco systémiques qu'elles recèlent.



Patrimoine & paysages



Dans le Pays d'Aix, le **patrimoine est omniprésent**. Témoin d'une histoire particulièrement riche, il constitue un héritage à préserver : du patrimoine paléontologique au patrimoine contemporain. Au sein du territoire, la ville d'Aix, ville d'eau et ville d'art connue de tous, côtoie villes et villages riches de patrimoines remarquables.

Les grands massifs offrent des paysages puissants, apaisés par de vastes plaines ou plateaux où les trames agricoles et végétales viennent parfaire les paysages d'une campagne provençale. Emblème de ce territoire, le massif de la Sainte Victoire offre une silhouette perceptible depuis presque toutes

les communes du Pays d'Aix, et en fait un élément fort de repérage, d'identification et d'appartenance territoriale.

Ces paysages porteurs de l'identité du Pays d'Aix et de qualité de son cadre de vie sont toutefois fragilisés par les pressions de l'urbanisation. Ainsi, les paysages le long des axes routiers et en entrées de ville tendent à se banaliser et à dégrader les perspectives sur des points de vue remarquables tels des éléments de patrimoine végétal ou architectural. Les limites entre l'urbain et le rural deviennent floues et contribuent également à la perte de qualité des paysages.

13

sites **labellisés Architecture Contemporaine Remarquable (ACR)**, nouvelle désignation des sites identifiés Patrimoine du XX^{ème} siècle

13 communes concernées par des ZPPA

(zone de présomption de prescription archéologique) conduisant, par arrêté préfectoral, à envisager la présence d'éléments du patrimoine archéologique (74 secteurs délimités)

250

Monuments Historiques, dont 88 classés et 162 inscrits

8 Sites Patrimoniaux Remarquables

7 Aires de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) et 1 Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV)



ENJEUX

- La **préservation et la valorisation du patrimoine** du Pays d'Aix avec l'évolution et le renouvellement des espaces urbains.
- Un **développement urbain qui garantisse la qualité paysagère** notamment par un traitement qualitatif des limites d'urbanisation.
- L'**intégration paysagère des entrées de villes** ou des bords de route en termes de qualité architecturale et visibilité.



Changement climatique



A l'échelle mondiale, la **région méditerranéenne est l'une des zones les plus vulnérables au changement climatique** avec des conséquences multiples (hausse des températures moyennes, multiplication des épisodes caniculaires, allongement des périodes de sécheresse, intensité des précipitations atmosphériques...).

Le territoire du Pays d'Aix est particulièrement sensible à l'apparition de ces phénomènes extrêmes accentuant la vulnérabilité des biens et des personnes et la qualité du cadre de vie.

Le PLUi du Pays d'Aix veillera à **anticiper autant que possible les effets du changement climatique afin d'en minorer les conséquences** : prévention des inondations et des feux de forêts, intégration du rôle de la **nature en ville** (infiltration des eaux pluviales, régulation des températures, lutte contre les îlots de chaleurs...), préservation des massifs comme puits de carbone, etc.

27

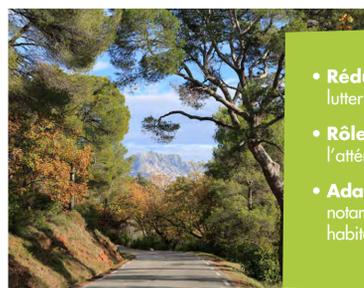
années concernées par des vagues de chaleur entre 1947 et 2016, dont 11 dans la période 2000-2016 avec une augmentation du nombre des nuits tropicales (températures supérieures à 20°)

+6°

de température moyenne en été d'ici la fin du siècle, ce qui ferait de la canicule de 2003 un été frais.

+1m

Hausse du niveau de la mer à l'horizon 2100 (Etang de Berre)



ENJEUX

- **Réduction des rejets de Gaz à Effet de Serre (GES)** pour lutter contre le changement climatique.
- **Rôle des espaces naturels**, agricoles et forestiers dans l'atténuation des GES et la préservation des puits de carbone.
- **Adaptation au changement climatique** pour le territoire notamment pour garantir la sécurité et préserver la qualité de vie des habitants du Pays d'Aix.



Risques majeurs



Toutes les communes du Pays d'Aix sont concernées par plusieurs **risques majeurs** qu'ils soient **naturels ou technologiques**. Outre le risque sismique et de mouvements de terrain, les risques naturels les plus prégnants sur le Pays d'Aix sont les inondations et les feux de forêt. Les risques technologiques sont aussi présents sur le territoire : risques de rupture de barrage, transports de matières dangereuses, risque industriel, nucléaire. L'ensemble de ces risques majeurs conditionne fortement le développement de l'urbanisation.

Le territoire du Pays d'Aix est aussi impacté par de multiples **nuisances et pollutions liées aux activités**

humaines : nuisances sonores, pollutions de l'eau, de l'air, des sols, pollutions lumineuses...

A l'échelle du Pays d'Aix, ces nuisances et pollutions sont principalement générées par le trafic routier et autoroutier, particulièrement intense compte tenu notamment de l'importance du réseau d'infrastructures, de l'éloignement des pôles d'emploi et d'habitat et de la forte motorisation des ménages... Qualité de l'air et niveau de bruit sont ainsi particulièrement dégradés en milieu urbain et le long des axes routiers.

+ de 60

Plans de Prévention des Risques Naturels (approuvés ou en cours d'élaboration) sur le territoire.

+ de 25 000 hectares

de surfaces brûlées entre 1973 et 2020



ENJEUX

- **Meilleure connaissance et prise en compte des risques naturels** notamment d'inondation et feux de forêt.
- **Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens face aux différents risques**, pollutions et nuisances, dont les intensités seront amenées à varier sous les effets du changement climatique.
- Adaptation de l'organisation urbaine et de la manière de construire pour **favoriser le développement de villes et villages plus résilients** face au changement climatique.